Justice administrative : Les avocats reçoivent 600€ par OQTF contestée, grâce à l'aide juridictionnelle, et ils en font entre 5 et 15 par jour

21/11/2023 à 17h12



> *« Les plus gros complices, si j'ose dire, c'est les avocats : ils sont rémunérés via l'aide juridictionnelle. C'est une énorme source de revenus pour eux, puisque, quand on est entre 5 et 15 OQTF contestées par jour, c'est eux qui vont récupérer environ 600 euros par affaire »… pic.twitter.com/Goyw63zVS5*
>
> *— Collectif Némésis (@NemesisNemesi75) November 20, 2023*

EN LIEN :

40% des affaires enregistrées en 2019 devant les tribunaux administratifs concernent le contentieux des étrangers

Les clandestins encombrent les tribunaux administratifs